

**Rémy REBEYROTTE**

Député de Saône-et-Loire  
Membre de la Commission des Lois  
et de l'organisation de la République  
Conseiller Municipal d'Autun  
Conseiller Communautaire  
du Grand Autunois Morvan

Monsieur Stéphane TRAVERT,  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Le Creusot,  
Mardi 29 août 2017,

Monsieur Le Ministre,

J'attire urgemment votre attention sur la difficulté que rencontre actuellement la filière bois, et plus précisément les scieries de chêne en matière d'approvisionnement.

Une réunion s'est tenue lundi dernier à la scierie SRC à Givry, dans ma circonscription, réunion de crise qui réunissait le Président la Fédération Nationale du Bois, Monsieur Philippe SIAT, de nombreux professionnels et de nombreux parlementaires de la région.

C'est une filière qui, sur un créneau de qualité, pourrait largement se développer et créer de nouveaux emplois. Mais ils sont confrontés à un problème d'accès à la ressource lié à l'exportation d'au moins 20% des grumes de chêne vers l'Asie, et principalement la Chine.

**Ils demandent d'urgence :**

- **Une vérification de l'inventaire forestier national**, car ils sont très sceptiques sur l'évaluation de la ressource en chêne
- Un renforcement et surtout une accélération des mesures qui ont été prises depuis 2015 pour réorienter les grumes de chêne vers l'industrie nationale. Ceci peut passer par plusieurs décisions qui pourraient être prises rapidement :
  - **Renforcer la contractualisation entre l'ONF et la profession**, et surtout l'accélérer : les premières mesures semblent porter leurs fruits mais elles ne sont pas forcément à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.
  - **Contraindre un renforcement de la contractualisation sur le chêne entre les coopératives et la profession** : celle-ci ne représente aujourd'hui que 7% du volume. Or, les coopératives sont tenues à une contractualisation à hauteur de 50%, mais pour l'ensemble de leur activité. Il faudrait que ces 50% portent sur chaque essence et sur chaque débouché. Ce serait un net progrès.
  - **Envisager de labelliser les exportations** en retenant par exemple un taux d'humidité inférieur à 20%. C'est ce que font déjà d'autres pays européens, et cela satisfait à la fois la production nationale, mais aussi les exigences qualitatives des pays importateurs.

**Permanences :**

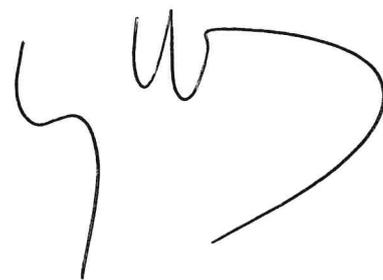
14, rue Maréchal Leclerc - BP 50021 - 71201 Le Creusot - Tél. 03 85 79 13 30 - [remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr](mailto:remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr)  
15, rue de la Boutière - 71150 Chagny - [marine.mangione@clb-an.fr](mailto:marine.mangione@clb-an.fr)  
Assemblée Nationale : 101, rue de l'Université - 75007 Paris - Tél. 01 40 63 76 50 - [benjamin.gauthey@clb-an.fr](mailto:benjamin.gauthey@clb-an.fr)

Ces mesures, qui peuvent être prises rapidement, ne sont pas exhaustives. Il existe peut-être d'autres pistes à analyser. **C'est pour cela que la profession souhaiterait être reçue dans les meilleurs délais par vous-même ou votre Cabinet pour avancer rapidement sur la question.**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à ce dossier dans les meilleurs délais, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Avec toute votre attention,

Bi. Carlier,

A stylized handwritten signature consisting of a large, sweeping 'C' shape with a vertical line extending downwards from the left side, and a smaller 'W' or 'U' shape above the main curve.